



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

VILLE DE NIORT

Service : SECRETARIAT GENERAL

Rc-20090005

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés avant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**RECUEIL DES DÉCISIONS L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

1.	L-20090295	<i>COMMUNICATION</i> Contrat de cession du droit d'Exploitation d'un spectacle pour les 20, 21, 24, 25, 26, 27 juin 2009	5 000,00 € TTC	4
2.	L-20090261	<i>SERVICE CULTUREL</i> Contrat d'exposition Pileri -Vernisseurs Thierry QUITTE	3 572,00 € net	8
3.	L-20090265	<i>SERVICE CULTUREL</i> Contrat de co-organisation dans le cadre de la résidence d'artistes - Aire 198	/	16
4.	L-20090258	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec Valtech training Paris - Participation de 2 agents aux stages 'Urbanisation du système d'information' et 'Architecture Orientée Service'	6 857,86 € TTC	20
5.	L-20090263	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec Flottes Automobiles - Participation d'un agent à la session 'optimisez la gestion de votre parc automobile'	1 614,60 € TTC	22
6.	L-20090271	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - convention passée avec 'EFE cursus' - Participation d'un agent au stage 'de la gestion financière au pilotage de la performance' - ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE	2 667,08 € TTC	24
7.	L-20090282	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec PROTECTAS - Participation de deux agents aux stages 'assurances IARD' et 'assurances construction'	2 000,00 nets de TVA	26
8.	L-20090283	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec ADIAJ - Participation de 14 agents au stage 'retraite des agents titulaires'	4 855,00 € nets de TVA	27
9.	L-20090285	<i>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</i> Formation du personnel - Convention passée avec le 'domaine régional de Chaumont sur Loire' - Participation de deux agents au stage 'la biodiversité en ville : comment l'identifier, l'augmenter et l'utiliser'	716,40 € nets de TVA	29
10.	L-20090269	<i>DIRECTION SYSTEMES INFORMATION TELECOMMUNICATIONS</i> Marché négocié à bons de commande passé avec la Société AZIMUT, concernant la concession de droits d'usage, maintenance et assistance technique des progiciels 'GEDI' 'AUTOSHAP' et 'TRFHELM'	731,94 € TTC	31
11.	L-20090273	<i>DIRECTION SYSTEMES INFORMATION TELECOMMUNICATIONS</i> Décision rectificative - Avenant n°1 au marché passé avec la Société SIENER INFORMATIQUE - Acquisition de produits Oracle - Lot n°1	24 500,06 € TTC	33

12.	L-20090274	<i>DIRECTION SYSTEMES INFORMATION TELECOMMUNICATIONS</i> Décision rectificative - Avenant n°1 au marché passé avec la Société SIENER INFORMATIQUE - Acquisition de produits ORACLE - Lot N°2	24 942,58 € TTC	35
13.	L-20090219	<i>ENSEIGNEMENT</i> FOURAS - Convention d'accueil avec C.P.I.E. ESTUAIRE CHARENTAIS pour un séjour vacances été 2009	7 289,70 € TTC	37
14.	L-20090221	<i>ENSEIGNEMENT</i> CIRQUE EN SCENE - Convention d'accueil stage été 2009.	900,00 € TTC	39
15.	L-20090291	<i>ENSEIGNEMENT</i> Attribution du marché de remplacement des matériels de restauration fournitures et prestations d'installation- Année 2009	77 148,23 € TTC	41
16.	L-20090254	<i>PATRIMOINE BATI ET MOYENS</i> OPAH-RU - Fourniture de gaz	3,60 € HT/kWh et 154,32 € HT d'abonnement annuel	42
17.	L-20090255	<i>PATRIMOINE BATI ET MOYENS</i> Stade de Massujat : fourniture de gaz naturel	39,05 € HT/MWh et 137,03 € HT d'abonnement annuel	43
18.	L-20090292	<i>PATRIMOINE BATI ET MOYENS</i> Patinoire - Fourniture d'énergie électrique au tarif vert A5	1 748,00 € HT d'abonnement mensuel et 87,60 € HT de location mensuelle	44
19.	L-20090281	<i>SECRETARIAT GENERAL</i> Paiement d'Honoraires à Maître PIELBERG, Avocat : Affaire VILLE DE NIORT / SCOFATHEC	1 196,00 € HT	45
20.	L-20090288	<i>SPORTS</i> Récupération de matériel à la Patinoire	1 794,00 € TTC	46
21.	L-20090236	<i>URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES</i> Marché n° 07-251-B-001 - lot n° 2 - maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement de voirie et réseaux - voie de liaison rue Renan/rue Diderot - Avenant n°2	Tranche ferme : 15 968,86 € HT Tranche conditionnelle 1 : 3 082,29 € HT Tranche conditionnelle 2 : 2 964,08 € HT Total = 22 015,23 € HT	48

22.	L-20090253	<i>URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES</i> Convention d'occupation d'une salle au Centre Du Guesclin à Niort	24 € /demi-journée en période de chauffage et de 22,80 €/demi-journée hors période de chauffage	50
23.	L-20090270	<i>URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES</i> Aérodrome de Niort/Souché - convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un emplacement de stationnement pour un appareil d'aviation au sein du Grand Hangar entre la Ville de Niort et Monsieur HIGELIN Claude	La redevance d'occupation est fixé à la somme de 60,52 €/trimestre	52
24	L-20090317	<i>URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES</i> Convention de mise à disposition d'un bureau au sein de l'Hôtel de Ville	Indemnité d'occupation : 2 520 €/an + acomptes de provisions pour charges : 350 <i>URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES</i> €/mois	54

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 0

Madame le Maire de Niort,
 Députée des Deux-Sèvres

Geneviève GAILLARD